

Informations municipales

JUIN 2019

NUMERO 1



La petite Julie est le premier bébé d'Arcisses



Ouverture micro-brasserie



Pose des éléments du Skate-Park

ÉDITO

par Philippe RUHLMANN

Les gilets jaunes au rond-point de Margon-Arcisses

Une sourde protestation contre la limitation de vitesse à 80 km/h sur des routes larges et sûres comme la D923, puis contre la hausse du prix des carburants, est à l'origine de l'occupation du rond-point pendant plus de 2 mois par des personnes dépitées de voir que les décisions gouvernementales étaient prises contre l'avis général des citoyens et loin des engagements du discours d'investiture d'Emmanuel Macron quand il affirmait : "Les citoyens auront droit au chapitre, ils seront écoutés".

La suppression de l'ISF (l'Impôt Solidarité sur la Fortune) remplacé par le seul Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) a fait gagner des milliers d'euros aux plus fortunés, et pendant ce temps, une augmentation de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) frappait la majorité des pensions de retraite, ceci peut expliquer la durée de ce mouvement sans réel leader, avec une implication inédite de retraités et de femmes, pour réclamer plus de justice sociale.

Une colère populaire née d'un président qui oublie l'attente d'égalité sociale, qui favorise les intérêts financiers d'une minorité au détriment des solidarités collectives ne peut qu'exaspérer une majorité de citoyens. Les faits sont criants : l'appauvrissement de l'état au seul bénéfice des ultra-riches malgré l'augmentation des taxes qui touchent tous les citoyens se traduit par l'affaiblissement des services publics dans notre monde rural. Les gilets jaunes, comme la majorité d'entre nous, ne sont pas contre l'impôt car il finance le service public, mais contre sa répartition de plus en plus injuste ! N'oublions jamais que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 affirme, *dans son* article 13 « Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses d'administration, une contribution commune est indispensable : elle doit être également répartie entre tous les citoyens, en raison de leurs facultés. »

L'inégale répartition des richesses entre les individus et entre les pays, mais également entre le monde rural et les grandes métropoles ne peut que créer des tensions et de l'instabilité. Et quand la progression des revenus du patrimoine dépasse celle de la production et des salaires, ce sont les intérêts financiers qui dominent la société toute entière. Ce que traduit l'économiste Thomas Picketty par : "Le passé dévore l'avenir. "

Cette situation ne peut durer, plus d'égalité et de fraternité sont une attente générale, à Arcisses comme ailleurs, avec ou sans gilet jaune.

Pour nous contacter

Tél : Brunelles : 02 37 52 01 04
Coudreceau : 02 37 29 29 52
Margon : 02 37 52 02 70

Mail : mairie@arcisses.fr
: mairie.annexe.brunelles@arcisses.fr
: maire.annexe.coudreceau@arcisses.fr

Vos élus

Philippe RUHLMANN - Maire d'Arcisses
Philippe BELLAY - Maire délégué de Brunelles
Francis VAUDRON - Maire délégué de Coudreceau

Adjoints : Claude LEPROVOST, Valérie TRIVÉRIO, Francis DE KONINCK, Nicole GAUTHIER, Michel DROUIN, Annerose PERREAU, Dominique FRANCHET, Bénédicte ROUAULT, Hervé ENEAULT,

Pour rencontrer vos élus merci de prendre rendez-vous

Horaires d'ouverture de la Mairie

Mairie d'Arcisses - Margon
du lundi au vendredi
de 9 heures 30 à 12 heures 30
de 14 heures à 17 heures 30

Mairie annexe de Brunelles
Le mardi et le jeudi
de 14 heures à 17 heures 30

Mairie annexe de Coudreceau
Le lundi et le mercredi
de 14 heures à 17 heures 30

COMMENT VA ARCISSES ? TRÈS BIEN MERCI !

Notre nouvelle commune a 6 mois et on peut dire qu'elle est maintenant sur les rails.
Il faut reconnaitre que beaucoup de travail a été nécessaire pour harmoniser, mettre en commun nos modes de fonctionnement et nos services.

Les personnels administratifs ont vraiment donné le meilleur d'eux-mêmes et n'ont pas compté leur temps. Merci à eux.
Vos élus ont également été très sollicités pour faire fonctionner l'ensemble des commissions afin d'éviter toute rupture dans la vie municipale. Les maires et les adjoints se réunissent une fois par semaine pour traiter les problèmes, planifier le travail, organiser les services, gérer le quotidien de la commune en se répartissant les tâches.

Le premier challenge a consisté à gérer l'ensemble du personnel d'Arcisses, revoir les statuts, reconsidérer les temps de travail et « loger tout le monde à la même enseigne » en terme de droits mais aussi de devoirs.
Cela concerne les services administratif et comptable, les services concernés par les écoles, l'accueil des enfants, la restauration et l'entretien des locaux, les services techniques.

Un autre challenge concernait l'établissement du premier budget commun pour la mi-avril prenant en compte la nouvelle situation et en considérant les besoins en travaux et en investissements sur l'ensemble du territoire.
Dans le prochain numéro d'Arcisses-Infos, nous ferons un article complet et précis sur ce budget avec une étude sur l'impact du passage en commune nouvelle sur les communes d'origine.

Nous pouvons cependant tirer les premiers enseignements de ce changement de dimension :

- En matière de personnel, nous avons choisi une harmonisation par le haut des différents postes ; cependant la masse salariale globale n'a pas été dépassée par rapport aux années précédentes. C'est l'effet du regroupement qui permet de mutualiser les personnels.
- En ce qui concerne l'investissement et les travaux, nous avons inscrit au budget l'ensemble des demandes des 3 communes initiales.
Nous sommes en capacité de tout réaliser sans difficultés particulières en matière d'équilibre budgétaire. Il faut reconnaitre que, au départ, nos 3 communes avaient des budgets sains et équilibrés.
- La commune d'Arcisses s'est bâtie sur le respect de la vie associative locale et les subventions aux associations ont été généralisées sur l'ensemble du territoire. Nous soutenons aussi les clubs et associations de Nogent-le-Rotrou qui accueillent des jeunes d'Arcisses de moins de 25 ans dans leur rang.

Un autre poste qui a beaucoup mobilisé l'attention de tous est celui de l'harmonisation de l'informatique (matériel - logiciels) nécessaire aux opérations des services municipaux qui se font maintenant de manière dématérialisée.

INVESTISSEMENTS ET TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2019

Entretien des bâtiments communaux
- Menuiseries à l'école de Margon
- Menuiseries à l'espace socio-culturel de Margon
- Menuiseries à l'école et la salle polyvalente de Coudreceau
- Menuiseries au restaurant scolaire et la salle polyvalente de Brunelles
- Réfection totale de la toiture de l'école de Coudreceau
- Des travaux d'entretien sur différents logements à Coudreceau et Margon, avant remise en location
- L'aménagement d'un local, en vu d'un bail commercial à Coudreceau
- Réfection d'une classe à Brunelles et à Margon
- Démoussage du toit de l'église de Coudreceau
- Réfection de l'enduit de l'église de Brunelles côté nord
- Isolation phonique du restaurant scolaire de Margon
- Rénovation d'un vitrail à l'église de Margon
- Acquisition d'un logement locatif à Coudreceau

La voirie
- Chemin des Lamberts et de la Chesnay à Brunelles
- Chemins de la Bouverie, la Masure, Nigelles et accès à la station (2018) à Brunelles
- Placette et rue de de la fontaine à Coudreceau
- Chemin de la Cognardière à Saint Hilaire des Noyers à Coudreceau
- Chemin des lignes à Margon (devant pavillons neufs)
- Aménagement divers de trottoirs avenue de Paris à Margon

Aménagement de sécurité
- Réalisation d'un plateau surélevé à la Cour Jouvet
- Aménagement sur plusieurs entrées de Margon
- Aménagement d'une piste cyclable avenue de Paris

Equipements publics
- Construction d'une maison des assistantes maternelles à Margon
- Construction d'un manège écologique à Margon
- Construction d'un terrain multisport à Brunelles

Assainissement et réseaux divers
- Intervention sur le réseau d'eau pluviale à Ozée
- Remplacement de la canalisation d'eau potable et enfouissement de la fibre optique, Rue Saint Martin à Brunelles
- Enfouissement des réseaux chemin des lignes, rue de la Corniche et rue du Belvédère à Margon
- Enfouissement des réseaux rue du Louvre et rue Rémi Navet à Coudreceau
- Enfouissement des réseaux Rue de la Grande Cour à Brunelles (2018)

Divers
- Equipements des services techniques (véhicules, matériels, outils…)
- Matériel de bureau et matériel informatique

LE 8 MAI : LA JOURNÉE DU SOUVENIR

Chacune de nos 3 collectivités a conservé ses habitudes pour célébrer la fin de la 2ème guerre mondiale.



Une fois de plus, la météo était des plus désagréables le jour de la commémoration du 8 mai. A Brunelles, cela n'a pas empêché les élèves de l'école, avec leur institutrice Madame Guénanten, de venir au-rendez-vous devant le monument aux morts. Après avoir lu le message de l'union des anciens combattants, ils ont chanté la Marseillaise a capella, avant de terminer la cérémonie avec le chant des partisans, moment émouvant et fort apprécié des personnes présentes.

A Margon, la cérémonie a bénéficié d'un instant de soleil vers 11 heures 45.
Monsieur le sous-préfet est venu prêter main forte pour la lecture des textes officiels et le dépôt de gerbes.
Même protocole, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise afin de marquer solennellement cette cérémonie du souvenir.
Les participants se sont retrouvés ensuite en mairie autour du verre de l'amitié.



A COUDRECEAU, le 8 mai s'est soldé par un sympathique rassemblement devant le monument aux morts. Il faut dire que le 19 Mars, COUDRECEAU a accueilli le traditionnel rassemblement des associations d'anciens combattants de l'ex canton de Thiron. A cette occasion, trois anciens combattants ont reçu la médaille des combattants : Mr. Maurice BUCHE de St Denis d'Authou , Mr. Michel DUBOEL de Frétigny, Mr. DUPRADEAU de Montlandon.



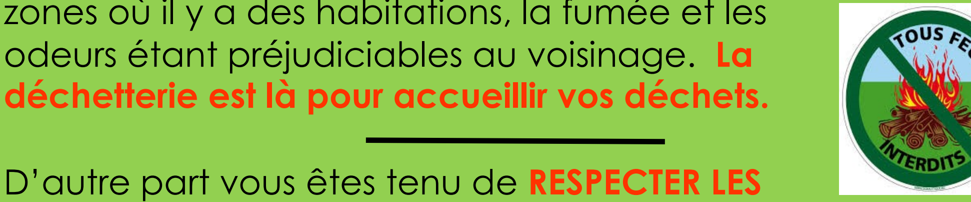




APPEL A UN COMPORTEMENT RESPECTUEUX !

Nous sommes régulièrement interpellés pour régler des conflits
de voisinage liés à un non-respect de la règlementation

Nous rappelons qu'il est INTERDIT de faire du feu dans les zones où il y a des habitations, la fumée et les odeurs étant préjudiciables au voisinage. **La déchetterie est là pour accueillir vos déchets.**



D'autre part vous êtes tenu de **RESPECTER LES HORAIRES** d'utilisation des engins bruyants (tondeuse, taille-haie, perceuse…)

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30
Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.
Arrêté préfectoral n° 2012247-0004



SI JE RESPECTE, TOUT SE PASSE BIEN !
C'est plus sympa qu'une plainte en mairie ou à la gendarmerie !

HALTE AUX LINGETTES !

Il ne faut absolument pas mettre les **lingettes de nettoyage** dans les toilettes car elles ont un effet désastreux sur les installations de traitement des eaux usées que ce soit dans votre fosse septique ou dans le réseau collectif. Elles bouchent les filtres, voire les canalisations, réduisent l'efficacité de l'épuration et génèrent des frais importants qu'on pourrait éviter.
LES METTRE DANS LA POUBELLE GÉNÉRALE.

DONNEZ-NOUS UN COUP DE MAIN !

Bien sûr, il y a les employés communaux, mais pour le désherbage comme pour le balayage des trottoirs, il appartient au riverain de jouer son rôle en agissant devant chez lui, s'il a encore la capacité de le faire.
Vous contribuerez alors aux économies de fonctionnement que nous souhaitons faire pour maintenir l'impôt au niveau raisonnable qui est le nôtre.

D'autre part il vous appartient de tailler votre haie du côté du domaine public pour ne pas gêner le passage des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Sortir son chien, c'est bien ; penser à prendre un petit sac pour ramasser les déjections, c'est mieux ainsi ! MERCI

BONNE RETRAITE À MONSIEUR TICOT



Au détour de la brocante de Brunelles il y a quelques années, André Dorchêne, Paul Bellier et Philippe Bellay, les trois maires aux côtés desquels Mr Ticot a rempli sa fonction de secrétaire de Juillet 1977 à fin janvier 2019.

Arrivé en septembre 1977, à l'âge de 24 ans, pour prendre le poste de directeur d'école à Brunelles, Jean-François Ticot (Monsieur Ticot...) s'est vu immédiatement proposer par le maire fraîchement élu, André Dorchêne, le poste de secrétaire de mairie pour cause de retraite de son prédécesseur.
«Le meilleur moyen de s'intégrer à la vie du village» affirme JFT.
Tant et si bien qu'il a fait à Brunelles sa carrière d'instituteur jusqu'à sa retraite de l'éducation nationale en 2013 et y a poursuivi ses fonctions de secrétaire de mairie jusqu'au 31 janvier de cette année 2019.

Un si long parcours est forcément synonyme de nombreuses anecdotes, comme celle d'aider le mercredi après-midi certaines personnes âgées à remplir leur déclaration d'impôts, mais à la condition de boire d'abord un petit coup de rouge avant d'espérer avoir le droit de toucher aux papiers...
Synonyme également d'instruction de nombreux dossiers comme celui des sanitaires de l'école en 1979, tout premier d'une longue liste pour le jeune secrétaire. Le très gros dossier de la construction de la salle polyvalente en 1983/84 a suivi ou encore les 4 tranches de travaux de l'église en 1995/96, 1999/2000, 2004/2005 et 2014, avec parfois des nuits d'insomnie à la clé.



Premier parrainage civil le 3 octobre 1992 avec l'ouverture d'un tout nouveau registre qui se remplit bien depuis cette date.

Dans les attributions du secrétaire de mairie, il y a bien sûr aussi la rédaction de tous les actes d'état civil, mariages, parrainages civils et tout dernièrement PACS.

C'est le 31 janvier 2019 que se tourne la page professionnelle du dernier instituteur-secrétaire de mairie d'Eure-et-Loir après 42 ans au service de sa commune. Mais sa vie de retraité est bien remplie, entre autres par sa passion des voitures anciennes !



MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS



La MAM de Margon n'est pas un projet mort-né, il est toujours bien d'actualité mais si le permis de construire est accordé, le début des travaux ne peut commencer avant les accords de subventions et c'est ce qui explique le différé dans le début du chantier.
Le subventionnement est une phase obligatoire à ne pas négliger qui permet d'avoir une charge résiduelle pour notre commune facilement supportable compte-tenu de l'intérêt de cette structure pour la vie locale ; charge résiduelle qui impactera le montant des loyers demandés à l'association locataire de notre MAM.
Les derniers arbitrages sont programmés pour juin, l'imminence du début des travaux est donc une réalité. Mais il nous faut avouer que nous avons pris plus de 6 mois de retard sur notre programme initial.
Cette structure ne sera pas gérée par la mairie d'Arcisses, nous n'avons aucune qualification dans le domaine de la petite enfance. Ce sera l'association d'assistant(e)s maternel(le)s qui aura la maitrise du fonctionnement sous expertise des services de PMI du Conseil Départemental ; la commune ne sera que propriétaire et bailleur des murs.

LES SERVICES EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Service de l'eau potable



La situation est actuellement très diversifiée : 3 principaux modes de gestion sont représentés sur notre commune d'Arcisses.

Sur Brunelles, le service de l'eau potable est concédé par Délégation de service public (DSP) à la société Suez par un contrat jusqu'au 31 décembre 2029. Brunelles est desservie en eau par la source d'Arcisses et les deux forages du Moulin d'Arcisses, implantés sur son territoire qui alimentent en totalité Nogent le Rotrou.

Pour Coudreceau, le service de l'eau potable est assuré à partir de la source de La Grande Coudraye, en régie communale, c'est maintenant la commune d'Arcisses qui exploite ce service.

À Margon, l'eau potable est produite et distribuée à partir du forage de la Pilardière, en régie syndicale par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Vallée de la Berthe depuis 2012.

Cette situation est très provisoire puisque à partir du 1er janvier 2020, conformément à la loi NOTRE, la compétence eau potable sera intégralement transférée à la Communauté de Communes du Perche.

La fusion des communes est sans incidence sur le prix de l'eau.

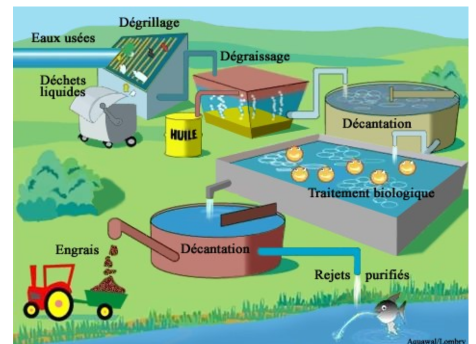
Concernant la qualité, l'eau est en tous points conforme à la réglementation sur Brunelles et Margon, alors que l'on observe des dépassements réguliers de la limite de qualité pour les nitrates et la déséthyl-atrazine (pesticide) à Coudreceau.
Pour remédier à cette situation et sur suggestion de la mairie d'Arcisses, la recherche d'une nouvelle ressource va être engagée prochainement par le Conseil départemental pour l'alimentation de Coudreceau et la sécurisation de l'approvisionnement en eau du secteur. En cas d'échec, le raccordement du réseau de Coudreceau sur les captages de Brunelles, serait envisagé.

Pour toute information sur la qualité de l'eau, les résultats des analyses sont disponibles en mairie ou consultables sur le site internet du ministère de la santé à l'adresse suivante :
https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/eau

Service de l'assainissement collectif

Sur Brunelles et Coudreceau, les habitants de chaque bourg bénéficient de l'assainissement collectif géré en régie communale.
Sur Margon, c'est le Syndicat intercommunal de collecte et d'épuration des eaux usées (SIACOTEP) qui gère l'assainissement des eaux usées de la plupart des habitants à l'exception de ceux d'Ozée dont le raccordement est différé, sans être abandonné.

Le SIACOTEP qui comprend les communes de Arcisses, Champrond-en-Perchet, Nogent-le-Rotrou et Saint-Jean-Pierre-Fixte, a délégué la gestion du service de l'assainissement à la société Suez par un contrat qui a démarré le 1er janvier 2018 pour une durée de 10 ans.



Que ce soit le lagunage de Coudreceau ou les stations d'épuration par boues activées de Brunelles et Nogent le Rotrou, le niveau d'épuration des eaux usées est jugé satisfaisant dans ces installations et répond aux exigences réglementaires.

À Brunelles, la station d'épuration construite au début des années 80, est vieillissante et nécessite un entretien et une surveillance plus accrus.

Depuis le début de l'année, nous avons constaté par périodes, des émanations d'odeurs dues au taux de boues résiduelles difficile à gérer entre les périodes de pluie, de sècheresse et les vidanges. Nos services techniques, en relation avec les services du département, ont progressivement rétabli la situation.
La compétence assainissement ne sera transférée à la Communauté de Communes du Perche qu'au 1er janvier 2026.

Le montant actuel de la redevance d'assainissement des communes déléguées de Brunelles et Coudreceau ne suffit pas à équilibrer les dépenses d'exploitation des systèmes d'épuration : station d'épuration pour Brunelles et lagunage pour Coudreceau.

Il est donc nécessaire de majorer la redevance de 0,10€/m³ à compter du 2ème semestre 2019. Le prix de l'assainissement sera de 1,20 €/m³ à Brunelles et 0,90 €/m³ à Coudreceau.
Le tarif de Margon n'est pas impacté.

DES BELGES REÇUS A COUDRECEAU ...


Discours d'accueil de Francis VAUDRON

Dans le cadre du jumelage entre les communes de St-Victor-de-Buthon et Roesbrugge en Belgique, la commune de Coudreceau a accueilli mardi 9 avril, 22 scolaires, leurs enseignants, accompagnateurs et membres des comités de jumelage.

Depuis 2015, un moment de recueillement a lieu au monument aux morts de Coudreceau en hommage au soldat Albert Fettu né à Coudreceau, mort à la guerre 14/18 et inhumé au cimetière du Lijssenthoek à Poperinge tout près de Roesbrugge.

Ensuite, accompagnés de Francis VAUDRON, tous sont allés découvrir le panorama de Bellevue.


Rassemblement au nouvel observatoire de Bellevue

Pour clore cette rencontre, à la salle polyvalente, un verre de l'amitié leur a été offert, un moment chaleureux d'échange et de partage fort apprécié par tous.

Plusieurs discours ont été prononcés, Francis a remercié toutes les personnes qui contribuent à maintenir ces liens et permettent à tous de se rencontrer et lier des amitiés.
Après est venu le moment du départ ....

C'EST VOTRE BIBLIOTHÈQUE MAINTENANT !

La bibliothèque de Coudreceau est devenue le 1er janvier dernier la bibliothèque d'ARCISSES.
Ouverte depuis de nombreuses années, elle a été modernisée il y a 6 ans, avec la collaboration de la bibliothèque départementale de l'Eure-et-Loir.
Elle est ouverte à tous, les locaux sont agréables, l'accueil sympathique et les prêts sont gratuits.



Elle vous accueille aux horaires suivants :

Lundi de 18hà 19h
Mercredi de 15h30 à 18h
Vendredi de 15h30 à 17h30

D'autre part elle accueille les enfants de l'école de Coudreceau, une fois par semaine pour un moment de lecture et pour sélectionner des livres que les enfants peuvent emporter chez eux, sur les conseils des enseignants.

Nous organisons aussi des animations pour les enfants et/ou les adultes.
La bibliothèque départementale nous prête 60 nouveaux ouvrages tous les deux mois.
Régulièrement nous effectuons des achats de livres récents.
Nous acceptons également des dons d'ouvrages parus depuis 2015 et bien sûr en bon état.

Nos nouveautés de ce mois-ci !



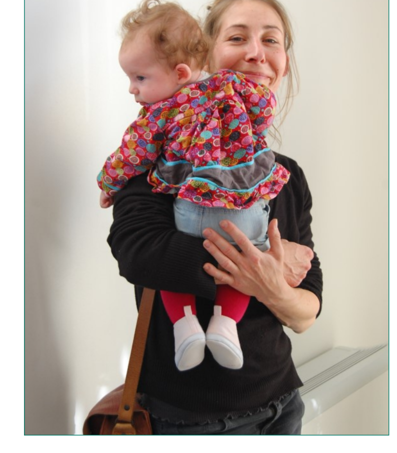
RENCONTRES CITOYENNES

Tous les jeunes de la commune d'Arcisses récemment inscrits sur les listes électorales ont été accueillis en mairie afin de recevoir des mains du maire leur carte électorale. Sur les 23 personnes concernées, toutes n'ont pu être présentes, les études les éloignant souvent du domicile en semaine.


De nouveaux électeurs en perspective

Cette petite réunion est une manière d'inciter les jeunes à adhérer à la vie citoyenne, investissement qu'a immédiatement concrétisé le jeune Valentin en tenant le bureau de vote lors des élections européennes du 26 mai.

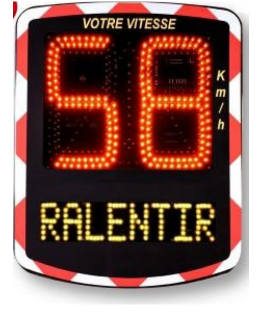
Ce moment de convivialité a aussi été l'occasion de marquer un événement qui restera unique: l'accueil du premier bébé de la nouvelle commune d'Arcisses, la petite Julie, née le 2 janvier 2019 au lieu-dit..."Arcisses" à Brunelles. Bienvenue Julie et félicitations aux parents.





VITESSE À L'ENTRÉE DE MARGON-ARCISSES

La route de Sablons-sur-Huisne et la route d'Ozée sont des routes départementales, aucun aménagement sur ces dernières ne peut donc y être envisagé sans l'accord des services de la voirie du département. Dans cette logique et à notre demande, des comptages de véhicules et des relevés de vitesse ont été effectués sur ces voies en entrée/sortie de bourg au mois d'avril-mai. En voici l'essentiel :



Rue de L'Eglise (RD 918), juste avant la rue de la Vielle cour (de l'école de Margon) en allant vers Sablons-sur-Huisne la vitesse moyenne est de 36 km/h avec seulement 0,6% de véhicules en excès de vitesse. Par contre en sens inverse, pour les véhicules arrivant de Sablons-sur-Huisne 19% des véhicules sont en excès de vitesse entre l'entrée de la base de loisirs et la rue de la vieille cour avec une vitesse moyenne de 42 km/h. Paradoxalement ce sont des véhicules sortant du vieux -bourg qui ont été enregistrés avec des vitesses dépassant les 90 km/h, voire les 100 km/h, devant la sortie de la base de loisirs !!!

RD 103, rue de la Vallée, en arrivant d'Ozée, la vitesse moyenne des véhicules est de 49 km/h mais avec néanmoins 38% des véhicules au-dessus des 50 km/h légaux. En sortant de Margon, les chiffres sont sensiblement du même ordre. Ceci étant, quelques véhicules ont été enregistrés à plus de 100 km/h ! Ils sont rares mais sont, c'est bien évident, un véritable danger pour les riverains de la rue de la Vallée.

Tout le détail des chiffres est consultable en mairie d'Arcisses. Le Conseil Municipal éclairé par des vitesses réelles et non par la simple perception de certains riverains, va pouvoir, en concertation avec le service voirie du département, envisager éventuellement des aménagements pour tenter de ramener à la raison les quelques conducteurs insensés ! Le renforcement des contrôles de vitesse par les services de la gendarmerie n'est-il pas la meilleure solution ? Pénaliser tous les automobilistes par les zones surélevées (zone30) pour ralentir le 1% d'inconscients est-il la bonne option ? Les débats vont être ouverts !

RECENSEMENT MILITAIRE

Dans les trois mois qui suivent leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie d'Arcisses munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile et de la Carte d'identité du jeune.



Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée Défense et Citoyenneté.
Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette Journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté…).

FAITES OU FÊTE DE LA MUSIQUE

Ce sera **Faite de la musique à l'Espace Socio-Culturel de Margon** avec harpes d'initiation, percussions et chant **dès 18h30 autour des élèves de Véronique Gantès-Vogt, professeure au conservatoire de Chartres**.

L'occasion d'être acteur dans un orchestre éphémère, composé de jeunes de 7 à 77 ans, néophytes ou déjà musiciens, le temps d'apprendre et de restituer un morceau de musique tous ensemble. Une scène ouverte aux musiciens solistes ou groupes constitués sera proposée à partir de 19h45 où quelques belles surprises vous attendent.
La soirée, vers **21 h,** se prolongera par **quelques morceaux entre la harpe celtique de Véronique Gantès -Vogt et les flûtes irlandaises de Philippe Ruhlmann**, l'expertise et la qualité musicale pour l'une, la joie de jouer de la musique pour l'autre !

Ce sera de **19 h à 23h** : **Fête de la musique devant le bar le Margon** où le **groupe Kernel of PaniK,** composé de 4 jeunes DJ, vous fera partager son engouement pour les platines et les musiques actuelles.



L'ÉCOLE DE BRUNELLES JARDINE...

Savez-vous planter...
Une belle journée de printemps, et les élèves de grande section-CP de Brunelles, avec leur maîtresse Madame Lacoste et Patricia ont sorti pelles, plantoirs et arrosoirs.



Ils ont planté et semé légumes, fleurs et aromates dans les carrés potagers installés dans le jardin de l'école.

C'est l'occasion pour eux de creuser et toucher la terre, d'y découvrir un ver de terre et bien sûr d'arroser le tout copieusement... L'occasion aussi d'apprendre le nom de de ce qu'ils mettent en terre et d'en découvrir les saveurs lorsque sera venu le moment de la





récolte. Mais pour les tomates, poivrons, aubergines, pâtissons et autres courges, il faudra faire preuve de patience.
Les fruitiers, groseilliers, framboisiers, cassissiers sont bien partis pour une récolte prometteuse tout comme les fraisiers grâce à l'action bienfaitrice des insectes utiles installés à proximité.

ACTIVITÉS INTERGENERATIONNELLES À MARGON



Rassembler les très jeunes enfants de la maternelle et du CP avec les personnes âgées de la Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie est un projet qui motive l'école Robert Doisneau de Margon depuis plusieurs mois.
De nombreuses rencontres ont eu lieu : les personnes âgées sont venues à l'école et les élèves se sont rendus à la MARPA pour des activités partagées.
Ce projet apporte vraiment une très grande satisfaction tant aux enfants qu'aux résidents.
Beaucoup d'échanges ont eu lieu autour du jardinage, de la cuisine mais aussi pour la préparation d'un séjour conjoint, de 3 jours à la mer, qui a été mis au point et pour lequel les plus jeunes comme les plus anciens étaient impatients de partir.
Malheureusement l'administration de l'éducation nationale y a opposé son véto sans qu'on puisse vraiment en comprendre les raisons. La déception fut à la hauteur de la motivation initiale !

Ce revers n'a pas pour autant découragé ni l'école ni la MARPA qui continuent de travailler ensemble.



Pour preuve, le repas des familles qu'organise chaque année la MARPA, a été l'occasion de produire un spectacle dont les acteurs de la maternelle étaient accompagnés, sur scène, par des acteurs vétérans : un moment très émouvant, apprécié de tous.
Les activités communes ne s'arrêtent pas là.
Une sortie d'une journée à la mer, à Honfleur a eu lieu ce 18 juin.

COUDRECEAU : IL FAUT MAINTENIR L'ÉCOLE !

A l'heure où l'on se plaint de voir disparaître les services de proximité, la commune nouvelle d'Arcisses entend faire tout son possible pour maintenir 2 classes à Coudreceau. Tous les services d'accueil, de restauration, de garderie y sont présents pour satisfaire les familles.
Les conditions d'enseignement sont bien plus favorables que certains le font croire. Les effectifs sont réduits et la disponibilité de l'enseignant auprès des enfants est certainement bien meilleure que dans une classe à un ou deux niveaux avec des effectifs importants.
La maternelle dispose d'une aide à temps plein auprès de l'enseignant. Les équipements informatiques sont récents et performants.
Les locaux sont bien adaptés, en bon état, de plain-pied. La cour de l'école est suffisamment vaste et bien équipée pour le petit nombre d'enfants qui fréquentent les lieux.
L'herbe semble toujours plus verte dans le pré d'à côté… Nous le disons sincèrement aux familles de Coudreceau ! C'est une illusion de croire que votre enfant sera mieux ailleurs ! Dans une classe avec un effectif de 28 ou plus, située parfois à l'étage ! Dans une cour de récréation plus petite que la vôtre avec plus de 100 enfants qui courent en tous sens ! Avec des enseignants qui ont tous la même qualification.
Par contre laisser disparaitre l'école de Coudreceau imposerait un déplacement quotidien des enfants sur nos petites routes, ce n'est vraiment pas souhaitable ! Pour notre part, nous allons tout mettre en œuvre pour éviter cela.
Parents d'élèves ! Nous comptons sur vous pour nous aider à conserver une offre scolaire de qualité dans votre commune, chez vous. Soyez nombreux à la réunion du 20 juin 2019 à 19h à la salle des fêtes de Coudreceau.



LE TRIATHLON LOISIRS DE MARGON

Avec une participation de 110 équipes de 2, les organisateurs sont satisfaits de la 24ème édition du traditionnel triathlon-loisirs, réputé pour son ambiance bon enfant et ...sportive !
En effet, les concurrents ne sont pas venus pour une simple promenade dominicale puisque ce sont 3 kms de course à pied, 22 kms de VTT et 1 km de canoë sur le plan d'eau de la base de loisirs de la Borde.
Le départ est donné à 9 heures et les 220 concurrents s'élancent pour les 3 épreuves sous les acclamations d'un public qui s'est déplacé en nombre.









Une organisation bien rôdée et performante, avec la présence de commissaires à tous les points dangereux, apporte la protection et la sécurité nécessaires aux concurrents mais cela n'évite pas les chutes et certains sont repartis avec quelques égratignures.
Si l'épreuve est ouverte à tous les pratiquants, des compétiteurs hors pair sont présents et réalisent de belles performances : 1 heure 15 pour le duo Fertois Geslain-Launay, 1 heure 17 pour les Chartrains Pichot-Bailly et en 3ème place, Haudebourg-Pineau, à 3 minutes, une équipe de Courgenard.
La convivialité gagne ensuite sur la compétition autour d'un apéritif et d'un repas champêtre qui a réuni une bonne centaine de convives.

LE 12 MAI : A COUDRECEAU C'ÉTAIT BROCANTE



Après plusieurs années de pluie, cette fois-ci, c'est sous le soleil qu'un flot continu de visiteurs a déambulé dans le bourg de Coudreceau pour découvrir les bonnes affaires proposées par les exposants de la brocante de l'Association Fêtes et Loisirs.
Les particuliers sont venus exposer les trésors de leur grenier mais aussi des plants de fleurs ou de tomates, plants toujours recherchés par les visiteurs.
Si en 2020 vous avez boutures ou plants en surnombre, pensez à venir les offrir à la brocante.
Pour la 1ère fois, Joël Lesieur, charcutier, vendait du boudin maison.
À côté du stand restauration de l'AFLAC, les parents d'élèves vendaient pâtisseries, café et petits pains.
Les bénévoles de la bibliothèque proposaient un choix de livres bon marché venant du tri fait en bibliothèque.
Une journée agréable.

LOISIRS CRÉATIFS ET ARTISANAT À COUDRECEAU

Dimanche 7 Avril, une journée « Porte ouverte sur les loisirs créatifs et l'artisanat » était proposée par l'Association Fêtes et Loisirs à Coudreceau (AFLAC).
Au cours de la journée, les exposants ont partagé leur savoir-faire et leur passion avec un public venu très nombreux pour cette 7ème édition.



Les visiteurs ont pu découvrir quelques nouveautés dont le quilling, un art à base de papier coloré, et la peinture à l'encaustique, qui permet de réaliser de nombreux effets sur du papier lisse.
Ces activités s'ajoutent à la vannerie, au travail du bois, de la dentelle, du cartonnage...un travail toujours de grande qualité.
Chacun a pu repartir avec de nouvelles idées pour occuper ses moments de loisirs.

MANIFESTATIONS

UNE JOURNÉE D'ANIMATION AU SKATE-PARK

La toute jeune Association des Riders du Coin , l'ARC, a réussi son pari en organisant ce dimanche 22 mai son premier Skate-Contest, anglicisme de rigueur pour qualifier une rencontre des amateurs de skate sur le tout nouveau skate-park de Margon.



Beaucoup de monde pour assister aux démonstrations des plus chevronnés sous les yeux des plus novices qui disposaient aussi de moments d'entrainement et d'expression libre.



Dans une très bonne ambiance, avec musique, stand de restauration, la nouvelle structure n'a pas désempli du matin à 10 heures au soir 19 heures.

Nous tenons à remercier les organisateurs autour de Baptiste, Yohan, Cyrille, Martin et les autres pour cette belle animation qui mobilise la jeunesse autour du sport !

LES 100 KMS DU PERCHE

Le **samedi 6 juillet** aura lieu la 10ème édition des 100km du Perche. Cette manifestation part de Trizay mais elle emprunte grandement les chemins d'Arcisses . L'épreuve, ouverte à tous les marcheurs à allure libre, traverse une quinzaine de communes du Perche et permet de découvrir des lieux, chemins et hameaux remarquables du Perche, le tout dans une très bonne ambiance.

3 départs sont organisés à partir de Trizay : Les 25km, les 50km et les 100km !
Sur toutes les communes traversées, des ravitaillements assurés par des bénévoles permettent à chacun de reprendre quelques forces avec boissons et gâteaux, de faire une pause et d'être encouragés.
Ainsi, dès 13h, et jusqu'à 17h au lavoir de la Poterie sur la commune Coudreceau, pour soutenir et encourager de la voix, vous pouvez venir avec votre panier repas et profiter de l'évènement. Les coureurs passeront également sur la commune de Brunelles au Bois Jahan vers 16h environ.
Si vous souhaitez vous inscrire, n'hésitez pas à consulter le site « les 100km du Perche » pour découvrir cette très belle manifestation sportive et remplir le bulletin d'inscription de la course que vous choisirez.







De magnifiques photos des années précédentes vous donneront un avant-goût de la journée.

FANFAR'FOLIZZ

La 12ème édition du festival de fanfares de Margon est en préparation .
Les organisateurs vous attendent le samedi 31 août pour une soirée très animée à la base de Loisirs de la Borde à Margon.

Quatre fanfares vont se succéder. Deux viendront de Belgique, dont le Street Band le plus toqué de Belgique « **les Marteaux »** . Et dans une ambiance festive, que nos amis belges savent parfaitement entretenir, vous pourrez vous restaurer dès 19 h au stand buvette tenu par toute l'équipe du Rugby Club de Nogent-le-Rotrou où les grillades, les frites et la bière compléteront l'atmosphère de la soirée.

C'est aussi l'occasion de se rencontrer entre amis ou en famille pour passer une bonne soirée dans la gaieté et la bonne humeur avant d'attaquer la rentrée.



CHARCUTERIE EN DIRECT DU PRODUCTEUR



Angélique et Nicolas DAVEAU sont des producteurs locaux qui ont décidé d'écouler leur production en circuit court, en direct de la ferme de la Bouverie à Brunelles le vendredi après-midi et le samedi matin.

Vous pouvez aussi les retrouver depuis quelques mois au stand charcuterie du « Petit Marché » de Margon, le vendredi après-midi

N'hésitez pas à consulter leur site internet :
https://www.lafermedelabouverie.fr

UNE MICRO BRASSERIE A COUDRECEAU

Marie BARBAZ se lance dans la production de bière Bio.


Credit photo : l'Action Républicaine

La micro-brasserie La Baz est ouverte ! La première bière de la gamme, la baz'hic, est disponible.

Ouverture de la micro-brasserie chaque samedi (Ventes de 10h à 12h). Visite et dégustation l'après-midi, toutes les heures.

Micro brasserie La Baz : 1 impasse de la lagune, Coudreceau 28400 ARCISSES
http://www.brasserielabaz.fr

N'hésitez pas à aller y faire un tour !

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE AU CAMPING DU BOIS JAHAN

Après de nombreuses années passées à la tête du camping de Brunelles, M. et Mme COUQ ont fait valoir leurs droits à la retraite. M. Frédéric AIZIER, originaire de la région d'Avignon, a pris la succession du camping depuis le 27 Mars dernier.
Autour de la piscine, des terrains de boules ou du bar, « Le Bois Jahan » est ouvert toute l'année et propose 60 emplacements de caravanes ou tentes, des coco-sweet (hébergement semi rigide, entre la toile de tente et le mobil home), ou des chalets à la location. Le camping est également équipé d'une aire pour les camping-cars et est labellisé « Accueil vélo ».
Nous souhaitons la bienvenue à Frédéric dans le Perche et une belle réussite dans son entreprise.
Email : contact@leboisjahan.com

ASSOCIATIONS

ECOLE DE VTT REPRISE LE 7 SEPTEMBRE

L'objectif principal de cette école est de permettre aux enfants de progresser en équilibre, en maniabilité, en pilotage et de s'aguerrir techniquement, afin de pouvoir pratiquer le vélo aisément en pleine nature.
N'hésitez pas à inscrire votre enfant dès 6 ans.



Avec des animateurs diplômés
Tous les samedis matin de 10h à 12h
À la base de loisirs de la Borde

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter :

M. LECONTE	stephane.leconte80@sfr.fr	☎ 06 09 44 81 06
M. PAYSAN	c.smargon@wanadoo.fr	☎ 06 14 90 13 71

COMITE DES FETES DE MARGON

Après de nombreuses années passées au comité des fêtes , Mesdames Ginette FROGER et Andrée FILLETTE ont décidé de prendre une retraite bien méritée.
Madame Annick TRICHERY prend le poste de secrétaire et Monsieur Michel FILLETTE celui de trésorier.
Nous leur souhaitons la bienvenue dans les fonctions qui les attendent.
Le comité des fêtes vous donne rendez-vous comme chaque année pour la Bourbonnaise qui aura lieu le samedi 29 et dimanche 30 juin , et espère que la météo sera de notre côté.

AGENDA

Journée en Suisse Normande -Club des Coudriers - Coudreceau	18 juin
Fête de la musique à Margon et Brunelles	21 juin
Cochon grillé - Coudreceau	22 Juin
Pique-nique du club de l'amitié Champrond-Brunelles	26 juin
Bourbonnaise - Margon	29 juin
Vide-Grenier - Margon	30 juin
Voyage CCAS - Margon	4 juillet
Brocante Mise en Valeur Patrimoine Brunelles- Champrond à Champrond	7 juillet
Fanfare Folizzz	31 Aout
Rentrée des classes	2 septembre
Inauguration du panorama de Belle vue - Coudreceau	Début septembre
Randonnée Margonnaise - cyclo sport - Margon	1er septembre
Repas de rentrée du Club de l'amitié Champrond—Brunelles	11 septembre
Journée à Giverny - club des Coudriers - Coudreceau	13 septembre
Grenouillade « Banda Tchitchaaa » à Margon	14 septembre
Journées du patrimoine	14 et 15 septembre
Rallye voiture - comité des fêtes - Brunelles	15 septembre
Concours de pêche - comité des fêtes - Brunelles	21 septembre
Brocante - les Lousticks - Brunelles	22 septembre
Journée sur le Loing - Club des Coudriers - Coudreceau	24 septembre
Thé dansant à Coudreceau - club des Coudriers	16 octobre
Loto - les Lousticks - Brunelles	5 octobre
Exposition de peinture - AFLAC - Coudreceau	5 au 13 octobre 2019

LA GRENOUILLADE

Samedi 14 septembre 2019
à partir de 19h
Espace-Socioculturel de Margon

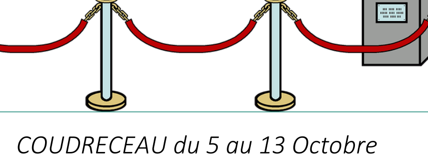


Cuisses de Grenouilles (sur réservation) ou Grillades

Animation musicale

Réservation au 06 14 07 75 44

Soirée organisée par la Fanfare Tchitchaaa et le Rugby Club Percheron



COUDRECEAU du 5 au 13 Octobre
Exposition de peinture

ETAT-CIVIL

Naissances :

Arthur GOUPY	16 décembre 2018	(Coudreceau)
Julie MAVIT	2 janvier 2019	(Brunelles)
Eva DE ALMEIDA	7 février 2019	(Brunelles)
Timéo CHAURIN	7 février 2019	(Margon)
Gabin LEMESLE	8 février 2019	(Margon)
Naël LHEUREUX	28 février 2019	(Brunelles)
Kéon NAPANYA	19 avril 2019	(Margon)
Kaylana NAPANYA	19 avril 2019	(Margon)
Eloi FOREAU	20 avril 2019	(Coudreceau)
Mya DUBOIS PESNAUX	29 avril 2019	(Coudreceau)
Kelyan ROUSTANT	15 mai 2019	(Margon)
Sidney BOUVIER	17 mai 2019	(Brunelles)

Décès :

Liliane JAHAN	86 ans	(Margon)
Jean THIMOTHEE	70 ans	(Margon)
Marcel GRAFFIN	97 ans	(Margon)
Christiane BULOT	77 ans	(Margon)
Denis GALLOIS	83 ans	(Margon)
Yvette HUWART	85 ans	(Margon)
Monette PACAVE	52 ans	(Margon)
Thérèse MEUNIER	88 ans	(Brunelles)
Florence KRIEGEL	60 ans	(Coudreceau)
Solange PITEL	89 ans	(Margon)
Dilan GALPIN	24 ans	(Margon)

Directeur publication : Philippe RUHLMANN **Tirage** : 650 exemplaires **Impression** : service communication